



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie

**Récépissé de déclaration de changement d'exploitant
site soumis à autorisation
n° UBDEO/ERA/23/69 en date du 15 MAI 2023
Société DYKA réseaux SAS sur la commune de Gaillon**

Le préfet de l'Eure

VU

le Code de l'environnement et notamment son titre 1^{er} du livre V et notamment l'article R 512-68,

l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2012 autorisant la société PIPELIFE à exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement sur la commune de Gaillon (27600),

CERTIFIE

Avoir reçu le 15 décembre 2022, la déclaration de changement de dénomination sociale par la société DYKA Réseaux SAS dont le siège social est situé 6 rue de la Bergerie à Gaillon (27600) pour une installation exploitée à cette même adresse

ARTICLE 1 - CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

Ancienne dénomination sociale :

SOCIÉTÉ	PIPELIFE
SIÈGE SOCIAL	6 rue de la Bergerie – 27600 Gaillon
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	6 rue de la Bergerie - 27600 Gaillon
SIRET ÉTABLISSEMENT	303 972 525 00099

Nouvelle dénomination sociale :

SOCIÉTÉ	DYKA réseaux SAS
SIÈGE SOCIAL	6 rue de la Bergerie – 27600 Gaillon
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	6 rue de la Bergerie – 27600 Gaillon
SIRET ÉTABLISSEMENT	908 632 912 00022
DIRECTEUR	Franck WETISCHEK

ARTICLE 2 - ARRÊTÉS APPLICABLES

Sont notamment applicables à l'établissement les prescriptions qui le concernent des textes cités ci-dessous.

Dates	Textes
19/07/12	Arrêté d'autorisation n° D1-B1-12-399

Il est de la responsabilité de l'exploitant de se référer aux arrêtés ministériels en vigueur, relatifs aux prescriptions générales, applicables au titre des rubriques de son activité.

Pour le préfet et par délégation,

La secrétaire générale de la préfecture



Isabelle DORLIAT-POUZET